

info **R** **A** **M**

N°38 / JANV. > MARS. 2018

édito

Une nouvelle année débute !

La fin de l'année 2017 a été marquée par des temps de rencontres et de partages professionnels : la journée de conférences Spirale et la soirée d'échanges sur le thème du jeune enfant et des écrans. Plus d'une vingtaine d'assistantes maternelles s'est mobilisée.

Le résultat de ces rencontres dénote une volonté de s'informer et se former.

C'est dans cet esprit que nous démarrerons l'année 2018.

En étroite collaboration avec vous, nous souhaitons continuer à mener de nouveaux projets.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Bonne reprise !

À très bientôt.

L'équipe du Relais



**BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN**

Les ateliers du trimestre

Janvier

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 08	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Mardi 09	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Mercredi 10	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Jeudi 11	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Vendredi 12	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Lundi 15	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Mardi 16	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Mercredi 17	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Jeudi 18	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Vendredi 19	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Lundi 22	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Mardi 23	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mercredi 24	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 25	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 26	09h30 - 11h30	Autour des sens
Lundi 29	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mardi 30	09h30 - 11h30	JOURNÉE DES FAMILLES
Mercredi 31	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 09	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Mardi 23	10h00 - 11h00	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
LÉDEUX		
Mardi 16	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Mardi 30	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
SAINT-GOIN		
Jeudi 11	09h30 - 11h30	J'aime la galette...
Jeudi 18	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 25	09h30 - 10h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
	10h30 - 11h30	Ça roule !
LASSEUBE		
Vendredi 19	09h30 - 11h30	J'aime la galette...

Février

L'ÎLOT MÔMES		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 02	09h30 - 11h30	JOURNÉE DES FAMILLES
Lundi 05	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 06	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mercredi 07	10h30 - 12h30	Crêpes self party
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Vendredi 09	10h30 - 12h30	Crêpes self party
Lundi 26	09h30 - 11h30	Quel casse tête !
Mardi 27	09h30 - 11h30	ATELIER ANNULÉ : CARNAVAL
Mercredi 28	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 06	10h30 - 12h30	Crêpes self party

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon le(s) jour(s) attribué(s) lors de votre inscription. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous pouvez le faire en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez en informer le secrétariat afin d'en faire profiter vos collègues.

Les ateliers du trimestre

LÉDEUX		
Mardi 27	09h30 - 11h30	ATELIER ANNULÉ : CARNAVAL
SAINT-GOIN		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	JOURNÉE DES FAMILLES
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
LASSEUBE		
Vendredi 02	09h30 - 11h30	Quel casse tête !

Mars

L'ÎLOT MÔMES		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Vendredi 02	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Lundi 05	09h30 - 11h30	Ça roule !
Mardi 06	09h30 - 11h30	Ça roule !
Mercredi 07	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 09	09h30 - 11h30	Autour des sens
Lundi 12	09h30 - 11h30	Tout en carton
Mardi 13	09h30 - 11h30	Tout en carton
Mercredi 14	09h30 - 11h30	Tout en carton
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Tout en carton
Vendredi 16	09h30 - 11h30	Tout en carton
Lundi 19	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Mardi 20	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Mercredi 21	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Jeudi 22	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
Vendredi 23	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Lundi 26	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mardi 27	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mercredi 28	09h30 - 11h30	Surprise !
Jeudi 29	09h30 - 11h30	Surprise !
Vendredi 30	09h30 - 11h30	Surprise !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 06	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Mardi 20	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
LÉDEUX		
Mardi 13	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mardi 27	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
SAINT-GOIN		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Quel casse tête !
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Autour des sens
Jeudi 22	09h30 - 11h30	Ça roule !
Jeudi 29	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !
LASSEUBE		
Vendredi 02	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 16	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 30	09h30 - 11h30	1, 2, 3... bougeons !

★ ANIMATION SUR INSCRIPTION
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM :
05 59 39 38 39

Quelques précisions...

→ Jeux d'eau dans les locaux de la crèche L'îlot mômes

Ils sont prévus le **lundi 22 janvier**, le **mercredi 28 février** et le **vendredi 23 mars**.

N'oubliez pas d'amener un change !

Nous vous rappelons que la salle de jeux de la crèche est ouverte aux personnes ne souhaitant pas participer aux jeux d'eau.

→ Intervention de la Médiathèque des Gaves lors des ateliers

Une bibliothécaire de la Médiathèque des Gaves vous propose deux temps de lecture :

- **Mardi 23 janvier de 10h à 11h** dans la salle des associations d'Ogeu-les-Bains.
- **Jeudi 25 janvier de 9h30 à 10h30** dans la salle multi-associations de Saint-Goin.

Un temps de jeux habituel est proposé de 10h30 à 11h30.

→ Journée des familles

Cette année, la Semaine des Familles est organisée autour du thème : "**Osez la musique**".

Dans ce cadre, **trois ateliers d'éveil musical animés par Luc Martinez** seront proposés aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants mais également, **ouverts aux parents**.

Ils sont prévus les :

- **Mardi 30 janvier et le vendredi 02 février à L'Îlot Mômes**
- **Jeudi 01 février à la salle multi associations de Saint-Goin**

Durant chaque matinée, deux groupes seront constitués : l'un à 9h30 et l'autre à 10h30. L'objectif est de donner la possibilité aux parents de découvrir ce que vivent leurs enfants durant ces temps d'éveil musical au RAM. Cela peut être aussi l'occasion de partager un moment dans un contexte différent.

Nous vous proposons donc d'inviter les parents employeurs à participer à l'une de ces rencontres.

Si vous souhaitez y participer, il est nécessaire de vous inscrire à l'accueil du relais en précisant le nombre de personnes participantes (adultes et enfants).

La priorité sera donnée aux assistants maternels accompagnés de parents.

Si l'assistant(e) maternel(le) n'est pas disponible, les parents désirant y participer peuvent directement s'inscrire auprès du RAM.

→ Crêpes Self Party

Le **mardi 06 février** à Ogeu-les-Bains, le **mercredi 07 février** et **vendredi 09 février** à L'îlot mômes, un temps de fabrication et de dégustation de crêpes est proposé.

Il s'agit de confectionner des crêpes sur place avec les enfants, de les cuire puis de les déguster.

Pour accompagner les crêpes, chaque assistant(e) maternel(le) pourra apporter de quoi les garnir (salé ou sucré). L'aménagement de l'espace repas sera pensé sous forme de self.

Exceptionnellement, ces temps se dérouleront de 10h30 à 12h30.

Les assistant(e)s maternel(le)s inscrit(e)s habituellement ces jours là sont prioritaires.

Les rendez-vous à ne pas manquer !

→ Réunion de début de trimestre

Ordre du jour : bilan trimestre dernier, journées des familles, ateliers divers, carnaval, projets...

*Deux dates de réunion sont proposées avec inscription préalable. La date retenue sera celle qui comprendra le plus d'assistantes maternelles inscrites (10 assistantes maternelles minimum participantes) : **MARDI 16 JANVIER** ou **JEUDI 18 JANVIER** à 20h00 à L'îlot mômes.*

Inscription avant le jeudi 11 janvier auprès du secrétariat du RAM.

→ Temps de lecture à la Médiathèque des Gaves

LES VENDREDIS 19 JANVIER, 09 FÉVRIER ET 16 MARS À 9H45 ET 10H30

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture. Deux groupes sont constitués.

Si cela vous intéresse, il est **nécessaire de vous inscrire** au secrétariat du RAM en précisant l'horaire souhaité : **9h45 ou 10h30**.

Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

→ Atelier "Ma maison, ma santé"

LUNDI 22 JANVIER À 20H00

> SALLE DU RAM DE L'ÎLOT MÔMES

La Communauté de Communes du Haut Béarn propose de sensibiliser les professionnels petite enfance aux risques sanitaires liés à l'exposition de substances présentes dans les environnements du jeune enfant. Pour cela, un atelier autour de l'usage des produits ménagers est proposé aux assistants maternels afin d'identifier les produits à risque dans l'environnement du tout-petit, découvrir des solutions de remplacement et initier au changement.

Inscription auprès du RAM avant le mardi 16 janvier (nombre de place limité).

→ Carnaval du RAM : MARDI 27 FÉVRIER

Le lieu vous sera précisé ultérieurement.

En cas de mauvais temps il sera reporté au jeudi 01 mars.

→ Réunion IRCEM

LE JEUDI 05 AVRIL À 20H00 > OLORON SAINTE-MARIE

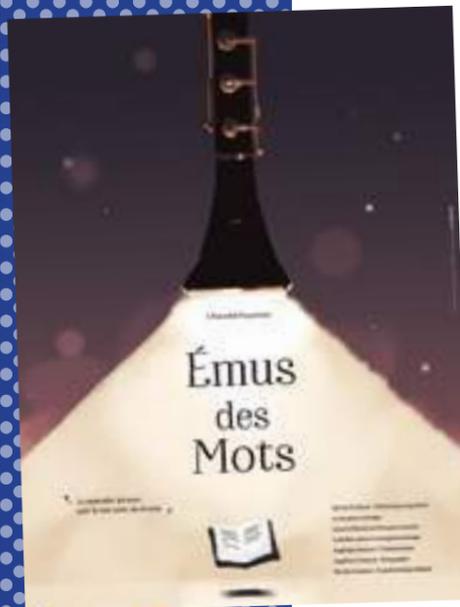
Une soirée d'information animée par l'organisme IRCEM est proposée au sujet des questions liées à la prévoyance, la retraite et l'action sociale.

Un minimum de 50 personnes est nécessaire pour l'organiser. Cette rencontre sera ouverte à d'autres RAM du territoire.

Inscription auprès du RAM avant le vendredi 23 février.



Émus des mots



Mardi 09 janvier à 10h30
Mercredi 10 janvier à 09h30 et 10h30
Judi 11 janvier à 09H30
> LA CHAPELLE
ENSEMBLE FA7
Théâtre musical > à partir de 1 an > 25'

Émus des mots c'est la rencontre du verbe et de la musique, c'est le dialogue entre un musicien et un acteur.

Émus des mots c'est une recherche : la recherche du langage premier, celui qui ne limite pas le mot à son sens. C'est le langage qui dit et fait entendre les sens des sons.

Émus des mots, ce sont des mots, des sons empruntés aux grands poètes français...

Inscription auprès du RAM avant le lundi 08 janvier.

Rappel :

Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires.

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistant(e)s maternel(le)s.

Ça peut vous intéresser !

→ SOIRÉE DÉBAT

L'enfant précoce : mythe ou réalité

Mieux le comprendre pour l'aider à grandir

Vendredi 26 janvier 2018 à 20h30 > Salle du Foyer de Laroïn*

Cette soirée est organisée par le RAM de Poey de Lescar et animé par Christèle Vilalaty, psychopédagogue, Claire Jalabert, psychologue, Marie Boblin coach en parentalité et Hélène Pinasel, puéricultrice et sophrologue en périnatalité.

* Chemin des écoles (au dessus de la crèche)

→ SOIRÉE ÉCHANGES

Prendre le temps auprès de l'enfant. Laisser son temps à l'enfant

Judi 01 mars à 20h00 > Salle des Fêtes de Lescar

Cette soirée échange est organisée par le RAM de Lescar et animée par Sophie Schumacher.

Du côté de la

MÉDIATHÈQUE

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DES GAVES

ESPACE
jeunesse

Doucement, doucement...

... l'hiver s'installe à petits pas...

Nous allons enfin pouvoir nous installer avec un bon livre, un enfant de chaque côté, bien au chaud, "confortdoudouillet" ou "moelleudoux" comme le dit si bien Elsa Valentin dans **BOU ET LES TROIS OURS** aux éditions du Poisson soluble. Un conte traditionnel repris par l'auteure avec un langage imagé et plein de sonorités exotiques. Les illustrations d'Ilya Green sont comme toujours originales et flamboyantes. Un plaisir de lecture à voix haute à partager avec les plus grands.

Les tout-petits aiment les histoires, nous le savons et ils savent bien nous les demander, et les redemander !

Ils aiment aussi partager avec nous les documentaires, l'occasion pour eux de reconnaître et de découvrir des animaux, des engins de locomotion ou des objets de la vie quotidienne.

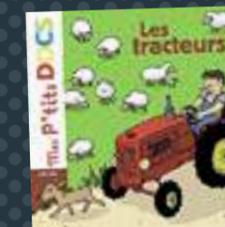
Voici donc trois propositions qui plairont aux petits comme aux plus grands, aux garçons comme aux filles (eh oui même les voitures et les tracteurs !!!) :

- **MON MINI IMAGIER DES VOITURES** > Éditions Larousse des petits
- **LES TRACTEURS** > Mes p'tits docs chez Milan
- **MES ANIMAUX DU JARDIN À TOUCHER** > Éditions Milan



Et enfin de la lecture pour vous, ainsi que pour les parents : **LA GRANDE AVENTURE DE L'AUTONOMIE**, du Docteur Françoise Ceccato aux Éditions Mango; Des témoignages, des partages d'expérience et des conseils de pédiatre, autour de sujets classiques : à table, au lit, la toilette, les mode de garde...

Toujours utile et intéressant à consulter.



À très bientôt !
Catherine

Accueillir un enfant et sa famille chez l'assistant maternel

.....

Alors que l'enfant n'est pas encore né, les futurs parents se demandent déjà s'il ira en crèche ou chez l'assistant maternel. Ce bébé encore inconnu sera confié à quelqu'un d'autre que sa mère ou son père...

Comment choisir ? Qui saura au mieux s'occuper de ce petit être ? Avec qui les parents, seront-ils en confiance ? La crèche où il y a de nombreux enfants, plusieurs adultes pour prendre soin d'eux ? Un(e) assistant(e) maternel(le) qui propose un accueil plus individualisé pour le tout-petit, avec des horaires d'accueil plus souples ? Ne va-t-il (elle) pas prendre la place des parents ?...

Comment répondre à ces questions bien légitimes des parents ? Comment rassurer les inquiets ou éveiller la curiosité de ceux qui ne connaissent pas le métier d'assistant maternel ? Nous allons tenter dans cet article de décrypter les différentes étapes de l'accueil des parents.



Il est usuel de penser que l'accueil d'un enfant et de sa famille est quelque chose de naturel quand on est soi-même parent. Cependant, faire le choix de devenir assistant maternel nécessite préalablement d'y avoir réfléchi, d'autant que cette profession s'effectue le plus souvent à son domicile, où vie privée et vie professionnelle se retrouvent intimement liées.

Accueillir un enfant dans un cadre professionnel c'est avant tout penser sa façon de travailler, sa façon d'être et d'agir avec l'enfant d'un autre. C'est imaginer sa pratique professionnelle en se posant des questions telles que : Pourquoi fait-on ce métier ? Qui accueille-t-on ? Comment ? Que met-on en place et pourquoi ?

Se poser ces questions permet au professionnel de définir les grandes lignes de son projet d'accueil, de les présenter, d'en discuter avec les parents.

Ces éléments servent de base d'échanges entre adultes pour co-construire un projet autour de l'enfant, projet non figé qui pourra évoluer au fur et à mesure des interrogations et réflexions des uns et des autres.

Quelques pistes pour guider sa réflexion professionnelle...

→ Qui accueille-t-on ?

Un jeune enfant, c'est-à-dire un être dépendant et vulnérable qui est en "devenir".

Le travail du professionnel est de l'accompagner vers son autonomie. C'est aussi accueillir une famille avec des besoins, une histoire, des attentes, des valeurs éducatives... différents des siens. Pour le bien être et le développement harmonieux de l'enfant, parents et assistants maternels recherchent donc ensemble la plus grande cohérence éducative possible. L'assistant maternel se situe en continuité des valeurs éducatives parentales dans le respect de ses propres valeurs professionnelles.

→ Quel type d'accueil ?

La spécificité de l'accueil individuel est qu'une seule personne propose différents types d'accueil à son domicile. Les besoins des familles sont divers : temps complet, temps partiels, horaires irréguliers, horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir, le samedi), accueil d'enfant en situation de handicap... L'assistant maternel doit constamment réfléchir à ses possibles engagements dans la relation contractuelle avec la famille et l'enfant.

Accueillir un enfant et sa famille nécessite une réflexion continue sur le rôle et la place de chacun. Ceci en s'appuyant sur son expérience professionnelle pour construire ensemble les bases d'une relation durable.

→ Le premier contact téléphonique

Le premier contact entre parents et assistant maternel s'effectue souvent par téléphone. Il donne une première image de l'assistant maternel.

Au cours de cet échange téléphonique, après avoir évoqué les besoins des parents et vérifié ses disponibilités d'accueil, il est possible de convenir d'une première rencontre sans la présence d'enfants si possible.

L'activité professionnelle (présence auprès des enfants, temps de repas, couchers...) ne permet pas toujours de répondre instantanément à tous les appels. Une messagerie téléphonique adaptée à la profession peut permettre de reporter cet échange téléphonique.

→ La première rencontre

Durant la première rencontre, les parents sont attentifs à la personne et à l'environnement qu'ils découvrent. Ils souhaitent que le cadre de vie de leur enfant soit douillet, chaleureux et rassurant. Il est donc important de préparer cet entretien.

Au cours de cette rencontre, c'est l'occasion de faire visiter les pièces du domicile destinées à l'accueil, de montrer les aménagements intérieurs et extérieurs mis en place pour assurer la sécurité physique des enfants. L'entretien permet aussi de présenter une journée type de l'assistant maternel et d'explicitier son positionnement éducatif.

À leur tour, les parents peuvent aborder leurs attentes éducatives et leurs besoins en matière de jours et horaires d'accueil.

Certains parents peuvent être en attente d'une place en accueil collectif. La discussion permet d'aborder leurs craintes et parfois leur déception face à un refus de place en crèche.

Il est possible par la suite de proposer un second rendez-vous en présence des enfants déjà accueillis. Les parents peuvent ainsi voir le professionnel exercer son métier.

→ La période d'adaptation ou de séparation progressive

Il est souhaitable de prévoir une période d'adaptation, avant l'accueil définitif pour que tous enfants, parents et professionnels fassent peu à peu connaissance.

Rencontrer de nouvelles personnes et découvrir de nouveaux lieux en présence de ses parents rassure l'enfant quelque soit son âge, et le prépare peu à peu à vivre des moments sans eux. Concrètement, les premières séparations seront de très courte durée (1/2 heure ou 1 heure) pour se rallonger progressivement afin d'aller jusqu'à une journée sans la présence des parents.

Pour les adultes, cette période de transition permet également de démarrer des échanges autour de l'enfant (son rythme de vie, ses habitudes, ses besoins...).

Pour la famille, c'est souvent l'occasion d'expérimenter les premières séparations, source d'émotions. Les mots sont alors nécessaires pour accompagner le ressenti de chacun.

Pour diverses raisons (arrêt de travail de l'assistant maternel, reprise d'activité pour les parents, séparation, hospitalisation...), il peut arriver qu'un enfant soit accueilli de façon urgente au domicile de l'assistant maternel. Ce type d'accueil, qui ne sera parfois pas définitif, demande une adaptabilité et un travail d'accompagnement plus particulier de la part des adultes.

→ Le livret d'accueil

Ce livret est élaboré par l'assistant maternel. Il est le reflet de son identité professionnelle. Dans ce document, différents points peuvent être abordés :

- la présentation générale, l'environnement familial, le parcours professionnel ;
- la période d'adaptation ou de séparation progressive: comment elle se déroule, l'impact sur la qualité d'accueil, l'intérêt pour chacun (enfant, parents et assistant maternel) ;
- l'arrivée et le départ de chacun des enfants : le cahier de liaison, le temps de transmission ;
- la description d'une journée type : les repas, le sommeil, les activités d'éveil, fréquentation des lieux extérieurs (jeux, balade, ram, bibliothèque), petit rituel... ;
- le positionnement éducatif : respect du rythme de développement de l'enfant, jeux, règles de vie de la maison (politesse, respect du matériel, gestion de l'agressivité, des pleurs, autorité, limites, télévision...);
- un cadre de travail : horaires d'accueil, déplacement, congé, accueil des enfants malades, prise de médicament, rémunération, respect du cadre privé, vouvoiement, lieux et espaces réservés à l'accueil de l'enfant...

→ La relation parents /assistants maternels tout au long de l'accueil

Pour assurer le bien être et le développement harmonieux de l'enfant, parents et assistants maternels construisent ensemble la plus grande cohérence éducative possible. L'assistant maternel, tout en respectant ses propres valeurs professionnelles, se situe en continuité des valeurs éducatives des parents.

Une communication continue entre parents et le professionnel permet de pérenniser cette cohérence éducative tout au long de l'accueil de l'enfant.

Pour maintenir des relations sereines, quelques règles de fonctionnement sont établies au début de l'accueil. Elles consistent notamment à différencier l'espace dédié à l'accueil des parents dans le domicile de l'assistant maternel, et celui réservé à sa vie familiale.

Les temps de transmission nécessaires pour échanger sur la journée ou la soirée de l'enfant (humeur générale, repas, sommeil, jeux, observations de comportement...) sont prévus matin et soir dans le respect du contrat de travail établi. Un cahier de transmission peut également être proposé par l'assistant maternel qui le désire.

Dans le respect de la discrétion professionnelle, certains rendez vous plus formels peuvent être envisagés pour l'échange d'informations importantes entre parents et assistant maternel.

Un climat de confiance, d'écoute et de respect mutuel construit peu à peu entre les deux parties est un gage de solidité des relations.

Article réalisé en collaboration avec d'autres RAM du Département des Pyrénées-Atlantiques.

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant



Le Ministère des Familles, de l'enfance et des droits des femmes, a publié le 23 mars 2017 un cadre national pour l'accueil du jeune enfant énonçant **"10 grands principes pour grandir en toute confiance et accueillir les jeunes enfants de moins de 3 ans et leurs familles"**.

Inscrit au Plan d'action pour la petite enfance ce document est issu des travaux de consultation et de concertation conduits par la psychologue et psychanalyste Sylviane Giampino. Ce texte a vocation à être partagé par l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant en France.

En partant des besoins fondamentaux des tout petits, il reformule les pratiques professionnelles afin de poser les bases nécessaires à un développement complet, harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité des filles et des garçons.

10 GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Vous pouvez trouver l'intégralité de ce texte-cadre sur le site Internet ci dessous :

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/03/Texte-cadre-v3.pdf>

Ce document est également disponible au RAM.

Les informations diverses

→ Rappel Projet comptines

Afin de renouveler et diversifier le répertoire de comptines, vous êtes invités à communiquer au relais des textes et paroles de comptines que vous souhaitez partager (comptines chantées, mimées, en langue étrangère, souvenir d'enfance...). Un temps de rencontre et d'échange vous sera proposé ultérieurement pour envisager un projet collectif autour de ce thème.

→ Comité de suivi

Le comité de suivi du RAM se réunira début 2018.

Il évalue les actions menées et réfléchit à la mise en place de nouveaux projets.

Il est composé des partenaires financeurs (Communauté de Communes du Haut Béarn, CAF, MSA et conseil Départemental) mais également des usagers du relais (parents et professionnels). Généralement deux assistants maternels y participent et représentent l'ensemble des assistants maternels fréquentant le RAM.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette instance, merci de contacter Brigitte au RAM.

→ Semaine des familles

La semaine des familles est programmée du lundi 29 janvier au dimanche 04 février 2018. Dans ce cadre, le **samedi 03 février** après-midi, au Centre Municipal d'Animations d'Oloron Sainte-Marie, un temps "**comptines et berceuses en chantez autant que vous voulez**" sera proposé pour toutes celles et tous ceux qui ont envie de chanter, fredonner...

Si vous souhaitez des informations à ce sujet, merci de bien vouloir prendre contact avec le Centre Social La Haut à Oloron Sainte-Marie (05 59 39 35 93).

→ Nouvelles adresses Internet

Avec le changement de nom de notre Communauté de Communes du Haut-Béarn, il est à noter que

l'**adresse du site Internet** est désormais : <http://www.hautbearn.fr/>

Divers articles concernant l'actualité du relais (journée nationale des assistantes maternelles, semaine du goût...) y sont disponibles.

Suite à ce changement, une nouvelle **adresse mail** a été créé pour le RAM ram@hautbearn.fr et remplace l'ancienne adresse.

Autre nouveauté, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a maintenant sa page **Facebook @hautbearn**. Elle vous permettra de découvrir l'action de la collectivité et de vous informer sur la vie du territoire. N'hésitez pas à vous abonner à cette page et à partager nos publications.

Le Ram en images

→ Participation des professionnelles à une journée de conférences



Une quinzaine d'assistantes maternelles du Haut-Béarn, accompagnée de l'équipe du RAM, s'est déplacée à Saint-Loubès (33) pour assister à des conférences autour du thème : "Les besoins fondamentaux des tout-petits". Cette sortie, organisée dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles, leur a permis de découvrir des spécialistes de renom et de confronter les apports théoriques à leur pratique quotidienne. Cette sortie s'est réalisée en association avec un RAM voisin, celui des Berges du Gaves (Assat), permettant de favoriser les échanges entre assistantes maternelles sur le plan humain et professionnel. Ce fût une journée riche de savoir et de rencontres professionnelles.

→ Visite de la Ferme Estrabou à Ance

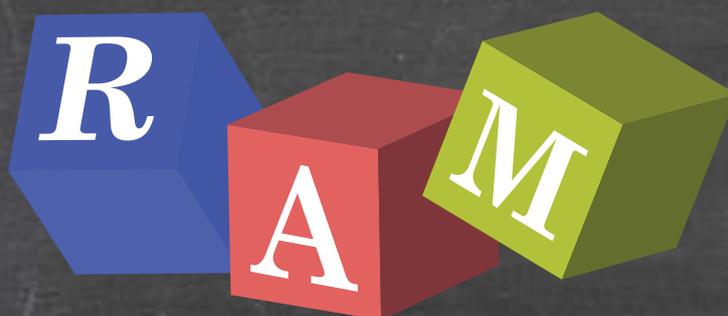


→ Des ateliers au RAM





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN
PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
SERVICE PETITE ENFANCE



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

26, rue Jean Moulin
64400 Oloron Sainte-Marie
Tél. 05 59 39 38 39
Courriel : ram@hautbearn.fr
www.hautbearn.fr

